

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mr BOIS Bernard, Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme LAUTROU Lucile, Mme MACHISSOT Ginette, Mr VACHER Régis

Excusées : Mme MALOSSE Brigitte, Mme ROSTAIND Françoise

Secrétaire de séance : Mme LAUTROU Lucile

Procuration : Mme MALOSSE Brigitte à Mr DORNE François

Le compte rendu du conseil municipal du 24 avril 2012 est adopté à l'unanimité.

RECENSEMENT DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu de l'INSEE concernant le recensement de la population qui se déroulera du 17 janvier 2013 au 16 février 2013.

Il faut leur retourner dans les plus brefs délais le nom de l'agent recenseur : voir avec Mme MAILLOT Nicole qui l'a déjà réalisé en 2008 et demande auprès de Mme VIGARIE Ophélie qui serait intéressée.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Le tableau de permanence des élections législatives a été complété pour les deux tours (les 10 et 17 juin 2012)

CONVENTION SDE 07

Monsieur le Maire fait la lecture de la nouvelle convention pour l'éclairage public qui est proposé par le SDE 07 qui représenterait un coût annuel de 1088 € au lieu de 1577 € en 2011 avec l'ancienne convention.

Accord à l'unanimité du conseil municipal pour adopter la nouvelle convention

COMPTE RENDU REUNION COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Emprunt à hauteur de un million d'euros pour tous les travaux engagés (bureaux de la Communauté de Communes, la salle d'association, la salle Louis Nodon).

- Concernant l'éclairage public, des communes sont sensibilisés à la pollution lumineuse et à l'utilité de l'éclairage public et éteignent certaines zones totalement ou partiellement. Se renseigner pour savoir combien cela coûterait pour la commune de Châteauneuf de Vernoux.

TRAVAUX

- la remise en état du WC et l'installation d'un point d'eau dans la cour de la mairie nécessite des travaux notamment pour la liaison au réseau d'assainissement et au réseau d'eau, Monsieur le Maire fait part au conseil des deux devis qui lui ont été faits : Devis de l'entreprise Risson (1628 €) et devis de Anthony BOIS pour raccorder ancien WC à l'égout (1400 €)

Accord à l'unanimité du conseil municipal pour faire les travaux de remise en état des WC.

- Réception des travaux le 15 juin 2012 à 18h à la Mairie de Châteauneuf de Vernoux pour l'aménagement de la Maire et de l'espace public attenant.

François DORNE émet la proposition de refaire les contours des volets en blanc.

QUESTIONS DIVERSES

- Naissance de Abel BRUNEL VIGARIE au foyer de Mr BRUNEL Pierre et de Mme VIGARIE Ophélie.

- Lecture du courrier reçu de Maître Chastagnaret concernant l'échange de parcelles avec Mme MOUNIER. Dans le cadre des travaux de voirie effectué, il y a lieu de régulariser l'assiette du chemin communal de la Prat et du chemin du pialou au niveau de la maison MOUNIER. Pour cela il est nécessaire d'échanger du terrain avec les conjoints MOUNIER.

L'échange se fera sur la base d'une soulte fixée à 1,50 Euros le m².

Mme MOUNIER cède à la commune de CHATEAUNEUF DE VERNOUX les parcelles B704, 706, 707, 709, 711 et 712 pour 2044 m².

La commune de CHATEAUNEUF DE VERNOUX cède à Mme MOUNIER les parcelles B714 et B715 pour 380 m².

Aussi la commune de CHATEAUNEUF DE VERNOUX sera redevable à l'égard de Mme MOUNIER d'une soulte de 2 496 €.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'échange avec Mme MOUNIER et le paiement de la dite soulte. Il autorise également Monsieur le Maire à signer l'acte chez Maître Chastagnaret.

- Pour les jurés d'assises, Mr WALTZ a été tiré au sort.

- Assemblée générale de l'ADMR le jeudi 7 juin 2012 à 18h00 à VERNOUX EN VIVARAIS

- Raid au niveau des collèges – Championnat de France au niveau de l'UNSS. Vendredi 8 juin 2012 à 11h arrivée au collège de St Sauveur de Montagut.

- Monsieur le Maire fait la lecture du rapport du syndicat Eyrieux-Clair par rapport au SPANC

- Journée de formation avec les élus de la Communauté de Communes le samedi 9 juin 2012 à St Jean Chambre. S'inscrire rapidement car pas assez de participants, formation pouvant être annulée.

- Monsieur le Maire fait un point sur le fonctionnement du Transport Local Spécifique. Service qui transporte entre 2 et 3 personnes le jeudi à Vernoux et 5 personnes pour le mardi à Lamastre.

- Les Taxis Marton avait demandé une 2^{ème} place de stationnement sur Châteauneuf de Vernoux. Un avis négatif a été émis par la commission des taxis cet avis n'étant pas suspensif, le conseil municipal à l'unanimité décide de créer une 2^{ème} place de stationnement sur la commune de Châteauneuf de Vernoux et de l'attribuer au taxi Marton.

- Monsieur le Maire fait la lecture du courrier de Mr CHAMPELOVIER Yves : lettre de remerciement suite au décès de son papa Mr Ernest CHAMPELOVIER (ancien instituteur sur la commune).

- Mr le Maire fait part du projet de réaliser un plan de la commune ou le nom des rues apparaîtrait et montre la proposition de Mr BOULON.

Coût : 1000 exemplaires pour 390 € qui pourrait être financé par la publicité

- Événement : les 20 ans de Castelvive le 2 juin 2012

La séance est levée à 22H00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 28 juin 2012 à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.